

Genre du véhicule	Marque de fabrique		1 0 1 0		Modèle	Bordereau-type	
Chariot de travail (véhicule spécial)	JOHN DEERE		avec chargeur 710 et pelle déportable 51		année	N°	
Caractéristiques "1010" de chaque côté sur le véhicule					1964	4 ' 4 8 1	
Carburant			diesel	Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis	JOHN DEERE, Waterloo (USA) - Importateur Robert Aebi AG, Zurich						
N° du châssis frappé	à gauche, à l'avant en haut sur le longeron						
N° du moteur frappé	à gauche, à l'avant sur le bloc						
Type du moteur.	1010 W (1010 W sur plaquette, à droite sur le bloc)						
Position du mot.	avant Frein-moteur						
Cylindrée	2'367 cm ³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission		mécan.-hydraul.	Treuil/Cabest.		
Refroidissement	eau		Nombre vit. avant		5	Crochet rem.	
Entraînement	arrière		Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'370		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		15 *	Voie arrière 1'524		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 7,0			
Frein à pied	mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires (2 pédales avec verrou) [AV 3'300 +)						
Frein à main	mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires, avec dispositif d'arrêt						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	
A vide	610	3'460	4'070	Dimension	7.50-16	14,9-28 (13-28)	
Charge utile				Charge pneu	1'250	2'220	
Total					10 Ply	8 Ply	
Gar. de fabr.							
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Dimensions int. en mm	
Direction: position au centre - assistée hydraul.				Marque du moteur JOHN DEERE		C.V. frein 40 DIN	
Alésage 92,08			Course 88,9		C.V. Impôts 12,06		
Forme de la carrosserie tracteur avec chargeur à l'avant et pelle déportable à l'arrière							
Nombre de places: total		1	(avant milieu arr.)			Places debout	

Phares: marque	Indic. de direction 4/	clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanent **)	AV=	combinés avec feux de position (blanc)
Feux de position 2/ dans les phares + 2 comb. avec	AR=	au-dessus des feux AR (orange)
Phare brouillard	clignoteurs	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrière 2/ au-dessus clignot. sur supports	Avertisseur 1/	électrique (1-ton)
Réfecteurs 6/ AV= 2 blancs sur chargeur / AR= 2 sur tracteur + 2 sur pelle déportable (rouge)		
Feu stop	Indicateur de vitesse	compte-tours
Eclairage N° de contrôle ---	Parties dangereuses	
Phare marche arrière		
Equipement élect. 12	Volts	
Mesure du bruit 86	dB à 2'600 t/min - Avertisseur = 92 dB.	

Observations et exceptions (Régime réglé à 2'600 t/min. -

- *) Plombage : (Assurer et plomber la vis de limitation de plein gaz. - 5ème vitesse bloquée (coulisse de commande bloquée et vis de fixation plombée).
- ***) Feux de croisement : Hauteur depuis le sol 1'410 mm (Admis pour raisons techniques).
- +) Porte à faux avant : 3,30 m à compter du bord du volant côté conducteur. - Ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale. Voir conditions ci-dessous.

Remarques à noter dans l'autorisation spéciale :

- De nuit la pelle déportable doit être équipée d'un feu de gabarit rouge.
- Monter par-dessus les dents de la pelle une traverse solide marquée en noir-jaune. Marquer l'arrière du véhicule en noir-jaune.
- La pelle déportable doit être fixée et assurée.
- Une personne auxiliaire doit surveiller la manoeuvre aux croisées étroites, aux bifurcations à visibilité limitée, etc. De jour lorsque la visibilité est bonne, 2 miroirs permettant l'observation latérale suffisent.

Lieu et date de l'expertise-type Laupen, 17.12.63

La Commission d'expertise-type

EXPERTISE-TYPE VHC.MOT.

Genre du véhicule	Marque de fabrique		1 0 1 0		Modèle	Bordereau-type		
Chariot de travail (véhicule spécial)	JOHN DEERE		avec chargeur 710 et pelle déportable 51		année	N°		
Caractéristiques "1010" de chaque côté sur le véhicule								
			Carburant	diesel	Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis	JOHN DEERE, Waterloo (USA) - Importateur Robert Aebi AG, Zurich							
N° du châssis frappé	à gauche, à l'avant en haut sur le longeron							
N° du moteur frappé	à gauche, à l'avant sur le bloc							
Type du moteur	1010 W (1010 W sur plaquette, à droite sur le bloc)							
Position du mot.	avant		Frein-moteur					
Cylindrée	2'367 cm ³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécan.-hydraul.		Treuil/Cabest.				
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 5		Crochet rem.				
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'370		Longueur 5'740		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 15 *)		Voie arrière 1'524		Largeur 1'920		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 7,0		Hauteur 3'550		
Frein à pied	mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires (2 pédales avec verrou) [AV 3'300 +)							
Frein à main	mécanique, à disques, sur arbres intermédiaires, avec dispositif d'arrêt							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide	610	3'460	4'070	Dimension	7.50-16	14,9-28	(13-28)	Longueur
Charge utile				Charge pneu	1'250	2'220		Largeur
Total					10 Ply	8 Ply		Hauteur
Gar. de fabr.								Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.	
Direction: position au centre - assistée hydraul.			Marque du moteur JOHN DEERE		C.V. frein 40 DIN			
Alésage 92,08			Course 88,9		C.V. impôts 12,06			
Forme de la carrosserie tracteur avec chargeur à l'avant et pelle déportable à l'arrière								
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr.)		Places debout		

Phares: marque	Indic. de direction 4/	clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ permanent **)	AV=	combinés avec feux de position (blanc)
Feux de position 2/ dans les phares + 2 comb.avec	AR=	au-dessus des feux AR (orange)
Phare brouillard	clignoteurs	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ au-dessus clignot. sur supports	Avertisseur 1/	électrique (1-ton)
Réfecteurs 6/ AV= 2 blancs sur chargeur /AR= 2 sur tracteur + 2 sur pelle déportable (rouge)		
Feu stop	Indicateur de vitesse	compte-tours
Eclairage N° de contrôle ----	Parties dangereuses	
Phare marche arrière		
Equipement électr. 12 Volts		
Mesure du bruit 86	bB à 2'600 t/min - Avertisseur = 92 dB.	

Observations et exceptions (Régime réglé à 2'600 t/min. -

- *) Plombage : (Assurer et plomber la vis de limitation de plein gaz.-
5ème vitesse bloquée (coulisse de commande bloquée et vis de fixation plombée.
- ***) Feux de croisement : Hauteur depuis le sol 1'410 mm (Admis pour raisons techniques).
- +) Porte à faux avant : 3,30 m à compter du bord du volant côté conducteur. - Ne peut circuler qu'avec une autorisation spéciale. Voir conditions ci-dessous.

Remarques à noter dans l'autorisation spéciale :

- De nuit la pelle déportable doit être équipée d'un feu de gabarit rouge.
- Monter par-dessus les dents de la pelle une traverse solide marquée en noir-jaune. Marquer l'arrière du véhicule en noir-jaune.
- La pelle déportable doit être fixée et assurée.
- Une personne auxiliaire doit surveiller la manoeuvre aux croisées étroites, aux bifurcations à visibilité limitée, etc. De jour lorsque la visibilité est bonne, 2 miroirs permettant l'observation latérale suffisent.

Lieu et date de l'expertise-type Laupen, 17.12.63

La Commission d'expertise-type